



Adveniat regnum tuum  
Dieu protège la France!

Dimanche 28 décembre. — SS. INNOCENTS  
Vendredi 29 décembre 1913

# La journée

M. le chanoine Quilliet, professeur à l'Université catholique de Lille, est nommé évêque de Limoges.

Les fêtes de Noël, splendides par un très beau temps, ont été splendides. Nous ne pouvons rendre compte en détail des cérémonies des diverses paroisses, mais nous tenons à signaler surtout qu'on a remarqué dans un grand nombre d'édifices très coquets de nombreux communiants.

La Chambre a continué vendredi matin le débat sur l'indigénat en Algérie, et a discuté l'après-midi le projet des douanes prévisionnelles.

Quant au budget de 1914, qui est dû être voté avant le 1<sup>er</sup> janvier, il n'en est même pas question : jamais pareil scandale ne s'est produit.

M. le commissaire-général, chargé de diriger la nouvelle frontière, a terminé ses travaux.

Elle a laissé aux deux gouvernements le soin de résoudre deux points sur lesquels l'accord n'a pu s'établir.

M. Ubaldini, ministre bulgare des Affaires étrangères, démissionnerait.

Le sultan est malade.

A Calumet (Etats-Unis), un incendie ayant éclaté : « An feu » dans une réunion « d'arbre de Noël », une panique s'en est suivie. Il y a plus de 80 morts.

Les télégrammes mettaient au fait le général Robet Villa dans la ville de Chikahua. Par contre, les rebelles se seraient de nouveau emparés de Torón.

## Une nuit sainte

Devant en quelque sorte le désir que France exprime dans un récent article, le Comité général de l'A. G. J. F. a demandé aux groupes affiliés de généraliser une coutume déjà localement établie et de consacrer à l'adoration nocturne, soit la totalité, soit quelques heures de la nuit du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier.

Aux membres de l'Association, écrit M. Soufflet, il sera particulièrement doux de remémorer avec allégresse le divin Maître des bénédictions et d'abandonner rapidement sur nous en cette année à jamais mémorable du pèlerinage à Rome, si même temps que leurs oeuvres de France, le suppléeront de pardonner à ceux qui, dans notre patrie, ont su accomplir tant d'ouvrages à sa divinité et à sa souveraineté, tant d'attentes contre sa loi et contre son Eglise et d'écarter de nous les nouvelles menaces dont l'avenir paraît chargé ; ils commenceront ainsi l'année par un acte de piété et de patriotisme que Dieu se peut manquer d'agréer et de bénir en récompensant sur leur action de nouvelles faveurs.

Dans son numéro portant la date du 30 janvier, le « Croix » commencera en deuxième page la publication d'un roman très touchant.

## Dans les ruines

par DOURLIAC

plaira beaucoup aux lecteurs et aux lectrices.

VIENT DE PARAITRE  
Lettres de P. Marie-Antoine à sa famille  
Le séminariste — Le vicaire  
Le Capucin missionnaire

Toutes les lettres de Saint de Toulouse ont un tour charmant et une saveur exquise. Comme on y sent revivre la personnalité si originale du vieux moine, qui, dans le tourbillon d'une existence extérieurement occupée et dispersée, trouve néanmoins le moyen de vivre une vie mystique très intense et très haute ! Avec quel bonheur l'on respire à la lecture de ces lettres, et dans toute sa suscit, le parfum essentiel du Saint de Toulouse, et comme l'âme se sent entraînée avec lui dans son envolée vers Dieu, toujours et magnifiquement réconcilié et comblé !

Lettres de P. Marie-Antoine à sa famille. Un vol. in-16 de 340 pages, avec un portrait. Prix : 1 franc ; port, 0 fr. 20. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

# La Turquie la France et la Syrie

L'ineffable Doumergue, déferant à l'ultimatum de la Commission des Affaires extérieures, c'est vu contrairement à lui à écarter certaines déclarations, dont la seule rédaction, qui est décente, nous révélerait qu'il n'en est pas l'auteur, si nous ne le savions d'autre part. Ce ministre improvisé, qui ne lit pas les journaux, a, par bonheur pour la France, des collaborateurs qui les lisent à sa place. Nous avons retrouvé, en effet, dans la partie des déclarations ministérielles qui tiennent de la Syrie, un écho très sensible et fort intelligent de la remarquable enquête que le Croix vient de publier. C'est un honneur pour nos correspondants d'avoir ainsi fourni, à une heure critique, des indications de haute valeur au personnel gouvernemental, quel que le malheur des temps veuille qu'il soit.

Naturellement, M. Doumergue saute par-dessus le problème essentiel qui est d'ordre religieux, et il faudrait être plus naïf que nous ne le sommes pour croire qu'un autre ministre (de ceux qu'on appelle modérés, à peu près comme dans certains asiles où classe les malades en tranquilles et en agités) ayant à faire des déclarations au sujet des églises, les eût faites dans le seul sens raisonnable, qui est le sens religieux. Non ; nous ne sommes pas si naïfs, mais qu'au moins de franchise anticatholique nous forcent, en attendant mieux, de nous contenter de ce qu'on nous donne, quand c'est acceptable.

Le programme de M. Doumergue, en ce qui concerne la Syrie, est à peu près : création d'une école professionnelle à Damas et à Mossoul, création à Hama d'un vice-consulat de deuxième ordre, ouverture du port de Djouml, inauguration d'un service de presse à l'usage des Syriens, tout cela est bon. Ce serait encore meilleur si le détestable principe d'enseignement laïque, qui nous fait la loi en Orient, ne venait vider de vaines deux premières de ces initiatives. A mots couverts, M. Doumergue reconnaît d'ailleurs avec quelle répugnance les musulmans considèrent nos écoles sans Dieu. L'aveu est capital et nous le retenons. Sachons lui gré aussi d'avoir rendu justice et promis protection à nos missionnaires par ses paroles très nettes : « Je soutiendrai tous ceux qui peuvent se dire, sans quelque habit qu'ils se présentent, les ouvriers de l'œuvre française ». Enfin, non sans à-propos et reprenant des déclarations antérieures de M. Poincaré, M. Doumergue affirme, à son tour, que l'Angleterre ne médite aucun dessein d'expansion particulière du côté de la Syrie. Les Druses devront en prendre leur parti.

La déclaration ministérielle laisse néanmoins dans l'ombre certains points importants dont nos correspondants ont signalé l'intérêt. D'abord, qu'est-ce que la Syrie ? L'exposé de M. Doumergue est très vague à cet égard. Certes, et avec raison, il ne restreint pas l'action morale de notre pays au territoire libanais, — dont la fidélité si grande aux traditions françaises ne compense pas l'exiguïté — puisqu'il nous parle de Homs et de Damas. D'autre part, il fait mention de Mossoul, qui se trouve en pleine Mésopotamie. Pour faire bref, nous regrettons que le nom d'Alep n'ait pas été prononcé. Alep, que les Allemands voudraient bien joindre à Alexandrette, en dépit de l'histoire et de la géographie, et que nous devons revendiquer comme notre, éminemment. La Syrie va d'Alep à Rafa et Akaba. Il faut qu'elle y aille. En second lieu, il est étonnant de signaler quelle attitude nos excellents amis et compétiteurs les Russes entendent adopter en Syrie. L'Angleterre s'en désintéresse, mais la Russie ? A quel point toutes ces œuvres russes et orthodoxes qui rivalisent avec les nôtres, françaises et catholiques ? Le sait-on au Quai d'Orsay ? S'en préoccupe-t-on ?

Cela dit, compléments et précisions encore quelques faits. Nos correspondants insistent dans leurs conclusions sur l'opportunité de créer en France des sociétés analogues à la Société de Cologne, à la Société nationale italienne et aux sociétés protestantes organisées en diverses contrées ; dans le but de soutenir en Syrie « nos établissements de toute sorte », avec plus d'efficacité (1). Ce passage de leurs conclusions à ému nos amis de l'Œuvre d'Orient (2), et de la Propagation de la Foi qui nous rappellent avec amabilité que depuis un siècle bientôt, ils dépensent, sans compter, les plus nobles efforts en faveur de l'influence française en Turquie. Nous le savons, et nous ne sommes pas prêts d'oublier qu'au cours de la dernière guerre balkanique l'Œuvre d'Orient n'a pas marchandé ses subsides aux institutions françaises maltraitées par la guerre. Cela n'empêche pas nos correspondants d'avoir raison. Nos collaborateurs envisageaient, je crois, le problème de l'influence française en Orient sous un angle plus vaste.

(1) Cf. la Croix du 19 décembre. « L'influence catholique et française en Syrie », dernier paragraphe.

(2) Paris, 10, rue du Regard.

Ceci nous amène à parler des intérêts économiques français en Syrie. Ils sont considérables ; ils vont s'accroître encore ; ils pourraient s'accroître plus qu'ils ne le font probablement. Toujours est-il qu'il faut noter avec satisfaction la fondation d'une Banque du Liban, dont le siège est à Paris et qui aura pour but de faciliter à nos commerçants et à nos industriels leurs opérations en Syrie. Jusqu'ici, ils étaient tributaires de grosses maisons de crédit qui, en cas de crise, leur tenaient souvent la dragée haute. Cet inconvénient va disparaître.

Mais qui ne voit qu'une initiative aussi intéressante a besoin d'être soutenue ou encouragée — si ce besoin se présente — par une œuvre toute différente des œuvres strictement religieuses existantes ! C'est pourquoi, nous appelons toujours de nos vœux la constitution d'une Société française, peut-être spécialisée à la Syrie mais dont la sphère d'action embrasserait l'œuvre religieuse, nationale et économique que notre pays a droit à lui-même et à la civilisation de promouvoir dans cette partie de la Turquie d'Asie. Elle serait une œuvre excellentement patriotique, et nous espérons bien la voir se réaliser.

Le reste de la déclaration ministérielle n'est pas heureux, et l'on sent que M. Doumergue a raté. La coquetterie dans l'action, la persévérance dans les desseins sont les conditions primordiales de la politique extérieure d'un Etat. Savoir cette réponse du bergar à la bergère, évidemment insérée dans le programme pour en imposer à des journaux qui, comme la Croix, se plaignent de l'incohérence du Quai d'Orsay. Eh bien elle ne nous en impose pas. Ce ne sont pas ceux qui disent continuellement Seigneur ! Seigneur ! qui gagnent le royaume de Dieu, mais ceux qui font la volonté du Père, et il ne suffit pas de donner des airs profonds pour acquiescer à la sagesse. Les amis du général André avaient répandu un jour le bruit que ce grand homme était atteint d'un transport au cerveau, pour faire croire qu'il avait un cerveau. J'ai bien peur que M. Doumergue ne nous parle de politique extérieure et des principes qui devraient présider pour nous faire croire que nous avons une politique extérieure.

Nous n'avons pas de politique extérieure. Tout le reste de la déclaration ministérielle le démontre. Ce ne sont que des habillages et des équivalents, les grandes questions se trouvent éludées. Par la bouche de M. Doumergue, la France se fait sur tous les problèmes dont dépend l'avenir de la France. Rien sur les îles, rien sur l'intégrité de l'empire ottoman, rien sur la primauté en Méditerranée. Nous n'avons pas de politique extérieure. Et ce qui en tient lieu — le babouillage latineux d'un jargon anglo-français — dépend d'un Doumergue. Et Doumergue se promène au milieu des graves conflits qui menacent notre indépendance avec l'aisance d'un bouffon égaré dans un magasin de porcelaine.

C'est très bien de prôner l'influence française en Turquie, mais encore faut-il le savoir si la Turquie reste viable. La disparition de la Turquie serait pour nous un coup mortel. Or, la politique française, en laissant d'un côté la mission allemande d'impatrioter à Constantinople, en s'associant de l'autre aux démarches malfaisantes de l'Angleterre dans la question des îles, vise à la ruine de l'empire ottoman par un nécessaire de l'influence française.

Le seul moyen d'en finir avec les tergiversations italiennes c'est de mettre l'Italie et la Grèce en demeure de restituer toutes les deux les îles à la Turquie, sous réserve d'une autonomie raisonnable pour les indigènes, mais avec l'accompagnement de la suzeraineté absolue du sultan. Hors de là tout n'est que songe.

Jusqu'à présent, il n'y a guère que les Turcs qui paraissent être de cet avis. R. T.

## Défendons-nous !

Les Alpes républicaines, dans un article du 27 novembre, attaquaient un sermon de M. l'abbé Marius Fournier, curé de Barastier (Hautes-Alpes), et l'accusèrent en même temps d'indifférence pour les livres. Dans sa réponse, M. l'abbé Marius Fournier prouva d'abord que la campagne menée contre son prône n'était qu'un tissu de mensonges. Ensuite, il démontra que, lui-même et membre de l'Académie Clémentine de Toulouse, il aimait particulièrement les bons livres, puisqu'il était l'auteur de deux ouvrages intitulés : *En Haut les cœurs !* et *Le Poème de la Vierge*, que même il en composait un troisième sous le titre de *Fleur des Alpes*. Malgré ces explications, les attaques redoublèrent de violence. C'est alors que M. l'abbé Fournier obligea les Alpes républicaines à publier une nouvelle réponse qui réfuta définitivement les insinuations perfides du journal antireligieux.

VIENT DE PARAITRE

## Le Calendrier

des Indulgences plénières pour 1914

Ce calendrier doit de toute nécessité être entre les mains de tous les fidèles désireux de soulager plus efficacement les âmes du Purgatoire ; il indique pour chaque jour les indulgences plénières que l'on peut gagner ; il comprend de nombreuses autres indulgences répandues.

Calendrier des Indulgences plénières pour 1914, par le chanoine ROTUR, 0 fr. 15, port 0 fr. 05.

Manuel général pour le Calendrier des Indulgences plénières, par le chanoine ROTUR, 0 fr. 10, port 0 fr. 05.

Le port est de 0 fr. 05 pour les deux fascicules ; Calendrier et Manuel expédiés ensemble, 0 fr. 20.

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

## Mgr Quilliet évêque de Limoges

Un télégramme de Rome nous apporte l'heureuse nouvelle de la nomination du nouvel évêque de Limoges.

Pour ce vaste diocèse, dont la charge est considérable, puisqu'il comprend deux départements et que la pratique religieuse y laisse beaucoup à désirer, le Saint-Père a fait choix d'un homme désigné depuis longtemps pour l'épiscopat.

M. le chanoine Hector Quilliet, du diocèse d'Arras, actuellement professeur de théologie à l'Université catholique de Lille, rédigeait avec Mgr Chollet une revue très estimée pour sa doctrine, les *Questions ecclésiastiques* ; très bon et très affable, il a de plus un zèle et une activité apostoliques qui promettent un épiscopat fécond.

Avec nos respectueuses félicitations, nous prions le nouvel évêque d'agréer nos vœux pour la grande mission qui lui est confiée et l'assurance que le concours des prières de nos lecteurs lui est acquis.

En les demandant à nos lecteurs, nous rappelons avec reconnaissance que M. le chanoine Quilliet voulut bien, lors de la publication de l'*Encyclopédie Pascaline* et du *Décret Lamenté*, être notre collaborateur pour commenter ce document capital. Le nouvel évêque est né en 1859 à Bois-Bernard (Pas-de-Calais). Son ordination sacerdotale eut en 1883.

## Simple rapprochement

Il y a des rapprochements éloquentes. Le 24 décembre, M. Doumergue, dans sa déclaration à la Commission des Affaires extérieures, disait : « Je soutiendrai tous ceux qui peuvent se dire, sans quelque habit qu'ils se présentent, les ouvriers de l'œuvre française ».

Le même jour, le gouvernement de M. Doumergue faisait voter par la Chambre l'obligation d'expulser du collège de Leenewen, le plus florissant des collèges communaux de France, les huit ecclésiastiques qui y enseignent, à la satisfaction universelle.

Par quel ?

Parce qu'ils portent une soutane.

Et à toutes les objections M. Doumergue répond, comme à M. Drelon : Nous faisons œuvre politique.

Respecter la soutane au dehors, la proscrire au dedans, et en proscrivant au dedans, compromettre immédiatement son œuvre au dehors, voilà la politique radicale.

Elle est antichristique. Jusqu'à quand le pays la subira-t-il ?

## LES FAMILLES FRANÇAISES

La statistique des familles françaises vient d'être publiée par le ministère du Travail. Il en résulte que l'on compte en France, 41 317 454 foyers avec ou sans enfants. Ce total se décompose ainsi :

1 805 714 familles ont pas d'enfant	1 enfant
2 847 571 familles ont	2 enfants
2 661 974	3
1 643 425	4
987 392	5
566 768	6
327 241	7
162 896	8
94 729	9
44 728	10
20 639	11
8 265	12
3 596	13
1 437	14
554	15
249	16
73	17
15	18 et plus

## Accidents et catastrophes

### Une panique cause la mort de 83 personnes

Calumet est une ville minière des Etats-Unis en grande partie habitée par des Italiens et d'autres étrangers.

Environ 700 mineurs et leurs familles étaient réunis dans l'Italian hall. Un arbre de Noël se trouvait sur l'estrade. Au moment où les enfants venaient d'être assemblés pour recevoir des cadeaux, un incendie passa la tête par la porte antérieure et cri : « Au feu ! »

Il s'y avait pas le moindre incendie, mais une panique folle se produisit. Hommes et femmes saisirent leurs enfants et se précipitèrent vers la porte. D'autres enfants suivirent la foule. Tout semble avoir été terminé en quelques minutes. Les agents de police et les pompiers arrivèrent sur le lieu de la catastrophe, entrèrent dans le bâtiment par les fenêtres et commencèrent à séparer les blessés des morts.

Au pied de l'éscalier, il y avait un véritable amoncellement de cadavres. Un grand nombre d'autres victimes ont trouvé la mort dans le corridor.

Les petits cadavres furent placés sur des chaises dans le hall, et de ces scènes poignantes se produisant quand les parents vivrent les reconnaître.

Parmi les morts, on compte 60 enfants âgés presque tous de moins de douze ans. Le bâtiment, construit il y a cinq ans, était considéré comme suffisamment pourvu de sorties de secours.

L'éscalier avait environ 2 m 30 de large, et il avait également des appareils de sauvetage. Malheureusement, peu de personnes ont su se rappeler leur existence.

C'est la plus terrible tragédie qu'on ait vue depuis l'incendie du théâtre Trognon, à Calumet, il y a dix ans, dans lequel 300 personnes périrent.

Italiens. — Dans un accident de chemin de fer, à Oranjestad, il y a eu 5 tués et 12 blessés. Le fils du président du Conseil des ministres se trouve parmi les morts.

## VILLAS EN NEIGE



A Davos, la neige est si abondante, la température s'y maintient si fraîche et constante, que des architectes nouveaux se sont penchés sur y construisent des villas... en neige dans le style des chalets suisses. Ces délicieuses constructions, temporairement habitées, sont pourvues de tout le confort moderne, mais on ne dit pas si on y a aussi installé le chauffage par radiateurs.

## GAZETTE

### Statue à Robespierre

Les purs de Saint-Ouen, qui n'ont pas oublié l'époque atterrante où les repris de justice étaient le plus bel ornement de leur localité, ont inauguré hier la maquette d'un monument à Robespierre.

Le scepticisme d'aujourd'hui accepte sans trop s'émouvoir la glorification — si glorification il y a — de ce sociétaire par des hommes qui sont, l'un le maire de la localité, M. Dain ; le second, conseiller général de la Seine ; les autres, députés de Paris. Il est vrai qu'on a plaidé pour lui les circonstances atténuantes. Au moment où la Terreur était à son paroxysme, Robespierre n'était plus au Comité de Salut public, et son rôle...

Le verdict est que le méchant avait continué à faire régner la terreur autour de lui tant qu'il eut la puissance d'exercer son despotisme. Au dernier moment, ses partisans, qui jurent leur tête, préférèrent prendre la déesse, et ce fut un soulagement dans la France entière quand on apprit la mort de l'être féroce qui avait envoyé à l'échafaud tant d'innocents. Le fait d'avoir toléré une statue à Danton et une autre — aujourd'hui disparue — à Marat n'eût pas le défilé porté à l'opinion par MM. Sombal, Roussel, Bachelot et autres Dain.

On a dit dans les discours, pour justifier la statue, que Robespierre avait un idéal. On en a dit tant — par la bouche du ministre Siegg lui-même, à la tribune de la Chambre — de Bonnot et Garnier, ils ont été tués par la police comme Robespierre, le plus bête des bêtes, mort par un geste. C'est un nouveau trait de ressemblance entre ces messieurs. Mais Maximilien de Robespierre était d'une origine plus relevée et il était arrivé à une plus haute situation. C'est à l'aristo que nos révolutionnaires élevaient la statue.

### L'incorporation des nouveaux-nés

Le maire d'Orléans, M. Fernand Rabier, oblige, par un arrêté affiché à la porte de la mairie, les nouveaux-nés et nourrissons de la ville à se présenter à la mairie, sous peine d'être envoyés aux colonies.

Vous riez ?

Ceux qui ne sont pas nés à Orléans devront être porteurs de leur acte de naissance ou du livret de famille des parents.

Imprimés en caractères italiques, et rédigés en termes comminatoires, — sans doute de mieux fixer l'attention des indigènes, — le dernier alinéa de l'arrêté est ainsi conçu :

« Les jeunes gens nés depuis et compris le 1<sup>er</sup> janvier 1914 jusques et compris le 31 décembre de la même année et compris le 31 décembre de la même année qu'ils devront se présenter à la mairie de cette ville, bureau militaire, à compter du 10 novembre, pour s'y faire inscrire. »

Ceux qui ne sont pas nés à Orléans devront être porteurs de leur acte de naissance ou du livret de famille des parents.

Imprimés en caractères italiques, et rédigés en termes comminatoires, — sans doute de mieux fixer l'attention des indigènes, — le dernier alinéa de l'arrêté est ainsi conçu :

« Les jeunes gens nés depuis et compris le 1<sup>er</sup> janvier 1914 jusques et compris le 31 décembre de la même année et qui, par suite d'omission non excusée, n'auront pas pris part à la formation de leur classe, seront affectés aux troupes coloniales, indépendamment des condamnations (empêchement d'un mois à un an) qu'ils pourront encourir... »

On craint que ces poupons, dont la totalité est complètement illettrée, ne répondent pas à l'appel de leur classe.

### Le sérum antitoutouque

Un abonné breton de la *Revue française*, un médecin évidemment, répond sous ce titre « Le sérum antitoutouque » à l'auteur du « Partage de la France » :

« Le sérum antitoutouque s'obtient par des inoculations, à doses croissantes, de virus pangermanique. Quatre piqûres — ou cinq, selon l'expression consacrée, suffisent à conférer l'immunité. »

« Le vieux coq gaulois, atteint d'anémie patriotique, doit son salut à cette médication nouvelle. L'observation mérite d'être citée : »

« 1<sup>er</sup> piqûre : coup de Tanger (1905) ; le vieux coq sorti de sa torpeur. »

« 2<sup>e</sup> piqûre : coup de Casablanca (1909) ; sa crête se hérissé et le rutile. »

« 3<sup>e</sup> piqûre : coup d'Acadir (1911) ; le coq se dresse sur ses ergots (just hoc, ergo propter hoc). »

« 4<sup>e</sup> piqûre : coup de l'accroissement des effectifs (1913) ; cette fois, la réaction de défense a (loi de trois ans et formation

### Autres piqûres

Celles-ci sont moins graves. Il y a quelques jours, une personne de Salspès (Basses), originaire de Lorraine, voyait, dans des rêves à des points indéterminés, le coq lui visité à la demeure, et comme comme bien on pourra se représenter, comme « objets présumés » d'avis de la douane. Il s'agit de quelques petites personnes qui avaient vu en Lorraine, mais qui n'avaient pas (avec horreur !) une seule fois les trois couleurs. Les enfants privés de ces jouets se désolent-ils plus pour cela ?

### En Alsace

En manœuvres, un officier allemand se fait servir impérieusement à manger par un paysan alsacien et dépose son sabre à côté de lui, sur la table.

Le paysan va chercher ce fourche et se met sur la table, de l'autre côté de l'officier. — Qu'est-ce que c'est, ça ? dit l'Allemand.

— Monsieur l'officier, vous avez écrit un grand couteau, j'ai vu qu'il vous fallait aussi une grande fourchette, répond le malin Alsacien.

### La poste aux Indes

D'un rapport publié à Londres par la direction des postes des Indes anglaises, il résulte que c'est dans ces colonies anglaises qu'on a réalisé le tarif postal le plus réduit. Jusqu'ici on croyait généralement que c'était la Chine qui en détenait le record. En effet, pour une lettre envoyée d'une colonie à l'autre du même Empire, on paye 7 centimes et demi pour l'affranchissement, tandis que 5 centimes suffisent aux Indes pour une lettre et 2 centimes pour une carte postale. Le service postal à très bon marché est certainement très apprécié par les populations de cette vaste colonie, puisque l'année 1912 a vu passer dans les 18 789 bureaux de postes des Indes, 1 milliard et 44 millions de lettres, cartes postales et colis. La vente des timbres-poste a fait entrer dans les caisses de l'administration 1 788 000 livres sterling soit près de 45 millions de francs.

### Les méfaits de la laïcisation de l'Assistance à Toulouse

Voici de longs extraits du très substantiel rapport présenté par les membres de l'Assistance au Bureau de bienfaisance de Toulouse à l'occasion du conflit dont nous avons entretenu nos lecteurs :

« L'Assistance autrofois »

Par la longue étude à laquelle nous nous sommes livrés pour arriver à vous soumettre tout un plan de réformes importantes absolument indispensables dans ce service d'assistance, nous avons été naturellement amenés à considérer ce qu'était ce service autrofois à Toulouse, ou qu'il est aujourd'hui, pour déterminer ensuite nettement les conditions meilleures dans lesquelles il devrait fonctionner pour répondre au mieux à son but.

« L'Assistance autrofois »

« L'Assistance autrofois »

« L'Assistance autrofois »

« L'Assistance autrofois »

« L'Assistance autrofois »

« L'Assistance autrofois »

« L'Assistance autrofois »

« L'Assistance autrofois »

« L'Assistance autrofois »

« L'Assistance autrofois »